



Saint-Hyacinthe, le 19 août 2020

Madame, Monsieur,

**Objet : Assemblée générale annuelle du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec**

En raison de la pandémie de Covid-19, la Corporation du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec a pris la décision d'annuler le banquet d'intronisation, édition 2020. Les candidatures soumises avant le 1<sup>er</sup> juin 2020 seront celles étudiées pour la prochaine édition.

En contrepartie, nous sommes heureux de vous convoquer à notre assemblée générale annuelle qui aura lieu le **vendredi 25 septembre à 10 heures**. Il sera possible d'y participer soit par webdiffusion ou en assistant à l'assemblée en vous présentant à la salle Richard Robert, du Centre BMO situé au 2730, avenue Beauparlant, sur le site de l'Exposition agricole de Saint-Hyacinthe dans le respect des consignes de distanciation exigées par Santé publique.

Pour assister à l'événement sur place ou de façon virtuelle, vous devez être un membre en règle et obligatoirement vous inscrire d'ici le 21 septembre soit en appelant au 450 768-9923 ou par courriel à [lduchesne@expo-agricole.com](mailto:lduchesne@expo-agricole.com). Les instructions pour la webdiffusion ainsi que les états financiers qui seront présentés lors de l'AGA seront envoyés seulement aux personnes qui s'inscriront à l'avance.

Vous trouverez ci-après, l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle. *Le procès-verbal de l'assemblée générale 2019 est disponible sur le site Internet du Temple au [www.templeagriculture.org](http://www.templeagriculture.org).*

En espérant avoir le plaisir de vous compter nombreux lors de cette rencontre.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sentiments distingués.

*Hélène Drapeau, ap.*

Hélène Drapeau, Présidente  
Temple de la renommée de l'agriculture du Québec



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
LE VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020 À 10 HEURES  
SALLE RICHARD ROBERT, CENTRE BMO, SAINT-HYACINTHE

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption des procédures d'assemblée
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 septembre 2019  
*Le procès-verbal est disponible sur le site Internet du Temple au [www.templeagriculture.org](http://www.templeagriculture.org)*
6. Mot de la présidente
7. États financiers
8. Ratification des gestes posés par le conseil d'administration
9. Nomination des experts-comptables de la Corporation
10. Nomination d'un président d'élection, d'un secrétaire et de deux scrutateurs
11. Élection de 3 administrateurs pour un mandat de 3 ans :  
Administrateurs rééligibles : Martin Caron, poste 7  
Céline Dumont, poste 8  
Yvan Beaudin, poste 9
12. Varia
13. Levée de l'assemblée